

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

### **RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANT POUR LA SÉLECTION DU NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE TRANSCO CLSG**

*Secteur : Energie*

*Financement : TRANSCO CLSG*

*Réf. AMI : CS/TRANSCOCLSG/002/10/2024*

*Date de publication : 04.10.2024*

*Date de soumission : 21.10.2024*

La **Société Supranationale TRANSCO CLSG**, est une Institution initialement financée sur fonds reçus par les Gouvernements du Libéria, de la Côte d'Ivoire, de la Sierra Leone et de la Guinée en provenance de la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, la Banque Européenne d'Investissement et la KfW, et également sur les Capitaux Propres pour la construction, la maintenance, l'exploitation, le développement et la détention de propriété de la ligne d'interconnexion électrique entre la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée (CLSG).

Dans le cadre de ses activités, TRANSCO CLSG a l'intention de financer la **sélection d'une Agence de Recrutement (Firme)** qui aura la charge de procéder au recrutement d'un nouveau Directeur Général pour l'Institution.

Le mandat de l'Agence sera d'appuyer le Conseil d'Administration (CA) de TRANSCO CLSG dans la sélection et le recrutement du nouveau Directeur Général de la société.

Pour ce faire, l'Agence aura à accomplir principalement les tâches suivantes :

- a) Sur la base des Termes de Référence (TdR) approuvés par le CA, proposer une méthodologie et un calendrier de recrutement basés sur les Bonnes Pratiques du métier de recrutement de cadres supérieurs.
- b) Préparer un dossier d'information du recrutement contenant entre autres un avis de recrutement, les TDR du poste (tels qu'approuvés par le CA), un calendrier indicatif pour le processus de recrutement et toute autre information nécessaire. Le dossier d'information sur le recrutement doit être soumis au Comité du C.A de TRANSCO CLSG avant le lancement du processus de recrutement ;
- c) Intégrer dans le dossier d'information du recrutement, les commentaires reçus du Comité ;
- d) Publier l'avis de recrutement ;
- e) Evaluer les candidatures reçues et rédiger un rapport d'évaluation incluant la présélection ainsi que l'évaluation détaillée des candidats présélectionnés, à l'intention du Comité du C.A de TRANSCO CLSG ;
- f) Soumettre ledit rapport au Comité du C.A de TRANSCO CLSG pour approbation ;
- g) Assister le CA de TRANSCO CLSG dans la conduite des interviews et des tests des candidats présélectionnés.
- h) Rédiger le rapport d'interview dans un format acceptable pour le C.A de TRANSCO CLSG ;
- i) Soumettre le projet de rapport d'interview au C.A de TRANSCO CLSG pour revue et approbation ;
- j) Finaliser le rapport de sélection sur la base des commentaires éventuels reçus ;

Les firmes intéressées peuvent s'associer à d'autres entreprises pour former un groupement afin d'augmenter leurs chances de qualification, mais doivent clairement indiquer s'il s'agit d'un groupement et/ou d'un contrat de sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la société sont conjointement et solidairement responsables de l'exécution intégrale du contrat en cas de sélection. Dans le cas d'un groupement entre une agence de recrutement opérant dans la zone CEDEAO et une autre à l'extérieur, le chef de file doit être issu de la région de la CEDEAO.

La firme sélectionnée doit se conformer aux normes internationales de recrutement établies et traiter de manière confidentielle toutes les informations reçues de TRANSCO CLSG ou de toute autre organisation ou personne dans le cadre de l'exécution des services liés au présent processus de recrutement.

## DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission est de **Dix-Huit (18) semaines** (du 1<sup>er</sup> décembre 2024 au 28 février 2025). Le consultant devra commencer les services dans la semaine suivant la signature du contrat.

TRANSCO CLSG invite à présent les firmes admissibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes intéressées doivent démontrer qu'elles sont qualifiées pour exécuter lesdites prestations, à travers les documentations, les références de prestations similaires, la preuve d'expérience dans des missions comparables, la disponibilité de personnel qualifié, etc.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection basée sur la Qualification des Consultants (SQC) telle que décrite dans le « **Code des Marchés** » de TRANSCO CLSG.

Les Agences de recrutement intéressées doivent :

- Être dûment enregistrée et légalement établie dans l'un des pays de la CEDEAO, y exercer des activités et être à jour de ses obligations fiscales et sociales.
- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience avérée dans le recrutement de personnel (niveau cadre supérieur) pour des organisations ou des projets régionaux dans l'espace CEDEAO.
- Avoir des consultants de préférence bilingues (anglais/français) ; dont au moins un doit être parfaitement bilingue (niveau avancé). La composition de l'équipe d'experts clés est la suivante:
  - i) un **spécialiste de la gestion des ressources humaines** ayant au moins 15 ans d'expérience dans les activités de recrutement;
  - ii) un **spécialiste titulaire d'un master en administration des affaires ou en finance** avec un minimum de 10 ans d'expérience professionnelle;
  - iii) un **spécialiste titulaire d'un master en ingénierie** avec un minimum de 10 ans d'expérience professionnelle;
- Les experts doivent de préférence être bilingues (français/anglais) et au moins un des membres du personnel clé doit être parfaitement bilingue (niveau avancé) ;
- Avoir l'obligation de recruter le meilleur candidat possible et disponible pour prendre service au plus tard le 31 Mars 2025.

Les experts doivent de préférence être bilingues (français/anglais) et au moins un des membres du personnel clé doit être parfaitement bilingue (niveau avancé).

Les firmes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires (Termes de Référence complets de la mission) à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30. Ou peuvent les obtenir sur demande écrite, en envoyant un courriel à : [mkeita@transcoclsg.org](mailto:mkeita@transcoclsg.org) avec copie à [bbalde@transcoclsg.org](mailto:bbalde@transcoclsg.org).

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par voie de courrier électronique ou sous une forme écrite (*en personne ou par voie postale ou DHL, etc.*) à l'adresse ci-dessus au plus tard à **12 :00 AM GMT le 21 Octobre 2025. Seuls les Consultants présélectionnés seront contactés.**

L'adresse mentionnée ci-dessus est :

À l'attention de : Mr Mohammed M. SHERIF, Directeur Général

SIEGE DE TRANSCO CLSG sis à **Cocody II Plateaux, Angré 7ème Tranche / Abidjan, 28 BP 633, Cote d'Ivoire**. Adresse E-mail : [mkeita@transcoclsg.org](mailto:mkeita@transcoclsg.org), [bbalde@transcoclsg.org](mailto:bbalde@transcoclsg.org). Tel.: +225 05 66 49 61 22.